

Poivre au ministre : commerce dans l'Inde

Le 30 novembre 1767

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.89, n°59

Conséquence fâcheuse de la liberté du commerce dans l'Inde : la colonie manque des productions de l'Inde et de la Chine.

=====

N°38. Commerce particulier.

Monseigneur,

Nous avons déjà ici quatre vaisseaux occupés à mettre à profit la liberté que vous avez accordée au commerce particulier. De ces quatre bâtiments, un seul a fait un retour dans cette île, et il y a importé trois cent trente esclaves de Mozambique, s'il avait eu un chef de traite intelligent, il eut pu en traiter huit cents. Ces esclaves ont été vendus à crédit à quatre vingt piastres le nègre pièce d'Inde, et le reste en proportion. Les autres bâtiments ne sont pas encore de retour.

La Compagnie qui n'est plus que comme un négociant particulier dans ces îles y a employé cette année cinq bâtiments à la traite du riz à Madagascar, cette traite n'a pas réussi. La guerre étant allumée entre les insulaires des quartiers les plus abondants en riz, toutes les récoltes ont été dévastées. Les cinq vaisseaux de la Compagnie auront de la peine à nous apporter ensemble cinq cents milliers de riz blanc.

Un particulier vient de lancer à l'eau un bâtiment de cent cinquante tonneaux, et il y en a un autre de quatre cents tonneaux sur les chantiers, au port du sud-est. Ce bâtiment sera lancé à l'eau vers la fin de l'année. Trois ou quatre particuliers se sont associés pour fournir aux frais de construction de ce bâtiment qui leur coûtera plus de cinquante mille écus.

Il n'y a pas ici d'armateur assez riche pour pouvoir fournir comme il conviendrait aux frais d'un armement. Tout manque dans les magasins en effets de marine ; on n'y trouve ni mâtures, ni cordages, ni toiles à voile, ni aucun agrès. L'île ne fournit pas de bois propres à la mâture.

Il n'y a dans l'île ni matelots européens, ni lascars. Un bâtiment du Sr Nevé, armateur particulier dans cette île, a été sur le point de ne pouvoir sortir de ce port, faute de marins. M. Dumas lui a fourni cinq ou six soldats de la légion qu'il a joints à quelques esclaves, et, malgré ce renfort, il est sorti très mal armé.

Vous savez, Monseigneur, que l'île ne fournit aucun objet d'exportation. Les magasins de la Compagnie manquent absolument de marchandises ; des vaisseaux mal agrés, mal équipés, sortent d'ici avec très peu de marchandises achetées à un haut prix, vont à Madagascar et à la côte d'Afrique faire des traites misérables, et reviennent ici vendre à crédit quelques esclaves.

Il est aisé de comprendre que de pareils armements donnent peu de profit, et quand il sera question de réarmer, quelle ressource auront des armateurs qui ne seront pas payés de leurs première vente, et qui ne trouveront plus rien dans les magasins de la Compagnie, les seuls qu'il y ait dans l'île ?

S'il y avait ici des armateurs pécunieux, en état d'envoyer dans leurs vaisseaux à la côte Coromandel, à Bengale, ou à la Chine, il n'y a pas de doute qu'ils nous approvisionneraient de toutes les marchandises de l'Asie qui sont encore plus rares ici que celles de l'Europe. Ils s'approvisionneraient eux-mêmes dans les différentes escales, ils y trouveraient tous les effets de marine dont ils auraient besoin. Mais je serais toujours embarrassé de savoir ce que deviendraient ces armements à leur retour dans une île qui n'a ni marchandises ni argent.

Il paraît, Monseigneur, qu'il eut été plus avantageux pour ces colonies de n'y permettre le commerce particulier qu'après leur parfait rétablissement ; jusqu'à cette époque, la Compagnie eut continué à les approvisionner tant bien que mal en marchandises de l'Asie absolument nécessaires dans ce climat. Les négociants particuliers ne sont pas en état de fournir à cet approvisionnement, les deux îles manqueront encore longtemps de toiles de coton pour habiller les esclaves et pour la traite à Madagascar ; elles manqueront de salpêtre que la Compagnie tirait autrefois de Bengale ; elles manqueront de cordages, d'huiles, de goudron que l'on pourrait se procurer de l'Inde. Nous manqueront de porcelaines, d'étoffes, de drogues de la Chine et surtout de toile de Nankin, marchandise la plus convenable pour l'habillement des officiers et des soldats de la Légion.

Sans la liberté accordée aux particuliers pour le commerce des Indes, on pourrait exiger de la Compagnie qu'elle approvisionnât nos îles de toutes ces marchandises.

Nous ne devons pas espérer, Monseigneur, dans l'état où sont les choses que les particuliers nous apportent ici tous ces objets d'approvisionnement dans la proportion nécessaire, d'ailleurs ils nous les feraient toujours payer à des prix exorbitants. Nous ne pourrions nous les procurer qu'en envoyant sur les lieux les fonds nécessaires pour en faire les achats ; alors nous les aurions à très bas prix. Les vaisseaux de la Compagnie qui porteraient les fonds du Roi à l'adresse des chefs des comptoirs dans les différentes parties de l'Inde, nous en rapporteraient les marchandises : mais pour cette opération essentielle, il faut de l'argent.

Nous avons besoin ici de deux cents milliers de salpêtre par année. Ce sel brut coûte à Bengale cent quinze livres le millier, ce serait donc une somme de vingt trois mille livres environ qu'il faudrait faire passer annuellement dans notre comptoir de Chandernagor pour en tirer les salpêtres nécessaires pour fabriquer des poudres. J'en joins ici l'état.

Nous aurons besoin de tirer de Pondichéry vingt balles de toile bleue et quinze balles de toile blanche, tant pour l'habillement des esclaves du Roi que pour la traite de Madagascar et Mozambique. Ces trente cinq balles de toile de coton achetées à Pondichéry coûteront, rendues ici, neuf mille sept cent cinquante huit roupies qui font à quarante huit sols la roupie, la somme d'environ vingt quatre mille livres suivant l'état ci-joint.

On tire de la Chine et des Indes plusieurs drogues nécessaires à la pharmacie. Ces drogues transportées d'abord en France et rapportées de France ici, reviennent à un haut prix, et arrivent dans un tel état de vétusté qu'on ne saurait s'en servir. Il serait plus naturel et moins coûteux de tirer ces drogues fraîches de la première main. Une somme de mille écus par année suffirait pour cet objet.

Je suis avec respect,
Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 30 novembre 1767

* * *